

La vérité sur les comptes de la Sécu

Le gouvernement qui exonère les patrons de 19,6 milliards de leurs cotisations sociales pour 2002 et de 30 milliards pour 2003, prétend qu'il y a un déficit cumulé de 16 milliards d'euros à la Sécurité Sociale pour 2002 – 2003 ! Chirac – Raffarin ne peuvent nous refaire le coup de la démographie des futurs retraités ⁽¹⁾, alors, ils fabriquent le bon gros mensonge du déficit cumulé de 16 milliards d'euros pour 2002 – 2003. c'est une escroquerie, puisque seuls les chiffres jusqu'à 2002 inclus sont connus.

La commission des comptes de la sécurité sociale (au sein de laquelle le gouvernement est représenté) en fait état dans son rapport officiel remis au gouvernement le 15 mai.

Que dit-il ?

Dépenses totales de la sécurité sociale sur 2000, 2001, 2002 : 670 756 millions d'euros.

2000	Excédent + 690 M€	Déficit de 1585 millions d'€
2001	Excédent + 1154 M€	
2002	Déficit – 3429 M€	

1585 millions d'€ de déficit sur un budget global de 670 756 millions d'€ = 0,23%, soit moins d'un jour de versement des prestations. Voilà la catastrophe !

Et ce n'est pas tout ...

	Total des exonérations patronales	Exonérations patronales non compensées par l'Etat à la sécu (perte sèche)	
1999	11 757 M€		6 771 millions d'€ dus à la sécu par les patrons
2000	17 041 M€	2 344 M€	
2001	18 711 M€	2 200 M€	
2002	19 641 M€	2 227 M€	

6771 M€ - 1585 M€ = excédent de 5186 millions d'euros, ... si les patrons payent leurs cotisations !

Une partie des exonérations est compensée par l'état. Une autre est perdue pour la sécurité sociale. Le bond des exonérations patronales de 1999 à 2000 décidé par l'état est le résultat de la loi Aubry. L'état a fait payer les 35 heures par la sécu.

Ainsi, le « trou » n'existe pas, le « déficit » est fabriqué par les exonérations patronales non compensées par l'état à la sécu. Ces millions de cotisations dites « patronales » qui ne rentrent pas dans les caisses de la sécurité sociale n'appartiennent pas aux patrons, c'est une partie du salaire différé des salariés escamotée par les politiques gouvernementales : exonérations Juppé pour l'embauche, exonérations Aubry pour les 35 H, et ça continue.

Quel est le résultat pour l'emploi de la politique gouvernementale d'assèchement de la sécu ?

	2001	2002	2003
Exonérations de cotisations sociales aux patrons	18,711 milliards d'€	19,641 milliards d'€	30 milliards d'€
Chômeurs indemnisés et non indemnisés	3 847 624		4 070 630

Le patronat a empoché les exonérations et licencié de plus belle. Selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), 100 000 emplois supplémentaires font à chaque fois deux milliards d'€ pour les cotisations sociales.

Rien ne justifie les exonérations de cotisations d'un patronat qui n'embauche pas. L'abrogation des exonérations des cotisations patronales, la restitution à la sécurité sociale des cotisations qui lui sont dues redonneraient immédiatement les moyens de rembourser toutes les prestations nécessaires pour soigner la population. Et même de revenir à 37,5 annuités pour les retraites du privé comme du public ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Selon les travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR), 1 milliard d'€ (0,3% du PIB) suffiraient chaque année pour les 37,5 annuités pour tous public et privé.